



Bienvenue

Cette liste de vérification est conçue pour aider les nouveaux clients à se préparer à leur premier scrutin en ligne avec Simple Vote. La liste de vérification aborde les considérations les plus communes, mais il est possible que vous ayez des besoins particuliers dont vous devriez parler avec notre équipe. Si vous vous sentez dépassé ou vous avez des questions à n'importe quel moment, n'hésitez pas à nous contacter grâce au formulaire de soutien sur notre site Internet ou téléphonez-nous au 1 (800) 585-9694 pendant les heures d'ouverture (de 9 h à 17 h HE).

Pour commencer
□ Obtenir un devis Certaines fonctionnalités ou certains services sont optionnels et coûtent un prix supplémentaire. Si vous avez un doute, veuillez nous demander un devis.
□ Créer un compte Si vous ne l'avez pas encore fait, rendez-vous sur <u>www.simplevote.ca</u> et cliquez sur CRÉER UN COMPTE pour réserver votre site de vote. Cliquez ensuite sur CONNEXION et remplissez vos coordonnées.
☐ Thème Vous pouvez ajouter votre logo et vos couleurs à votre site de vote pour y afficher votre identité. Nous proposons également en option des thème personnalisés si vous souhaitez reproduire l'apparence de votre site Internet existant.
Informations générales
□ Libre-service ou service « Clé en main »? Si vous souhaitez gérer vous-même votre élection grâce à notre Gestionnaire d'Élections intuitif, cliquez sur CONNEXION puis téléchargez notre Guide de l'utilisateur sur la page Aide. N'oubliez pas que notre équipe de soutien est disponible pour répondre à toutes vos questions. Cependant, si vous souhaitez qu'un professionnel de Simple Vote gère la préparation de votre scrutin ainsi que le déroulement du vote, nous proposons un service d'élection « Clé en main ».
□ Dates et description de l'élection À quelles dates et heures l'élection doit-elle commencer et se terminer? Quel est le nom de l'élection (par exemple, Élection du conseil d'administration 2020) ? Souhaitez-vous qu'un texte d'introduction apparaisse lors du scrutin?
□ Bulletins de vote en papier Une élection hybride est parfois exigée par la loi ou nécessaire pour les votants qui n'ont pas d'adresse courriel ou d'accès à Internet. Permettrez-vous aux votants de soumettre des bulletins papier? Serontils envoyés par la poste ou remis en personne? S'ils sont envoyés par la poste, souhaitez-vous que des professionnels de Simple Vote les comptent pour vous? Si vous souhaitez gérer des bulletins en papier, nous recommandons généralement d'attendre que le vote en ligne soit clôturé pour que vous puissiez avoir la liste des personnes qui ont déjà voté en ligne. Nous pouvons vous aider à trouver une solution adaptée qui assure que chaque personne ne vote qu'une seule fois.

□ Vote par téléphone Le vote par téléphone peut être proposé en plus du vote en ligne pour les électeurs qui n'ont pas accès à Internet, mais qui peuvent quand même recevoir leurs identifiants (par courrier postal, courriel, ou autre moyen). Nous disposons d'un artiste vocal professionnel qui enregistre les messages vocaux et nous connectons un numéro de téléphone sans frais à votre compte.
□ Vote lors d'un évènement Le scrutin aura-t-il lieu lors d'un évènement tel qu'une assemblée annuelle? Aurez-vous besoin de bornes de vote, de distribution de mots de passe pour le scrutin ou de soutien sur place? Combien de tours de scrutin y aura-t-il? Est-ce que des nominations ou des propositions pourront provenir « de l'assemblée »? Est-ce que tous les scrutins auront lieu lors de l'évènement ou existe-t-il une période de vote en ligne avant l'évènement? Comment le scrutin en ligne avant l'évènement sera-t-il coordonné avec le scrutin lors de l'évènement pour assurer que chaque votant ne puisse voter qu'une fois et pour unifier les résultats?
Authentification des votants
□ Authentification à distance La meilleure solution pour authentifier les votants est d'intégrer votre site de vote dans le mécanisme d'authentification existant de votre organisation. Cela permet aux votants d'utiliser des mots de passe qu'ils connaissent déjà. Disposez-vous d'un portail réservé à vos membres, de comptes courriel dans votre organisation ou d'un autre système? Nous serions heureux d'explorer avec vous les possibilités d'intégration de ces technologies.
☐ Mots de passe fournis par l'organisation Si l'authentification à distance n'est pas possible, pouvez-vous fournir une ou deux informations qui peuvent être utilisées comme identifiants, par exemple un numéro de membre ou une date de naissance? Tant que ces informations ne peuvent pas être devinées, cette solution est pratique car les votants connaissent déjà leurs mots de passe.
☐ Mots de passe générés par Simple Vote La majorité des clients nous chargent de générer des mots de passe aléatoires pour chaque votant. Mais ces mots de passe doivent leur être communiqués. Si vous avez les adresses courriel des électeurs, nous pouvons leur envoyer leur mot de passe par courriel. Si vous avez leurs adresses postales, nous pouvons le leur envoyer par la poste. Si nous ne pouvons pas joindre certains votants, voteront-ils sur papier?
Questions mises au vote
□ Descriptions des questions Quel est le nom de chaque question mise au vote (par exemple, « Vice-président », « adoption du règlement », ou « ratification de la convention collective »)? Est-ce que vous souhaitez qu'un texte d'introduction apparaisse lors du scrutin?
□ Choix disponibles Pour chaque question, quelles sont les choix parmi lesquels les votants peuvent choisir (par exemple, Oui/Non ou les noms des candidats)? Vous pouvez fournir des déclarations et/ou des photos pour chaque choix. Autorisez-vous les votes pour des personnes qui ne figurent pas sur le bulletin officiel (candidats libres/indépendants)?

□ Règles du scrutin Pour chaque question, les votants peuvent-ils s'abstenir de faire un choix ou non? Combien d'options ou de candidats peuvent-ils sélectionner? Tous les votants peuvent-ils répondre à la question ou est-elle réservée à un certain groupe? Souhaitez-vous que les choix soient numérotés par ordre de préférence? Si oui, comment les bulletins doivent-ils être comptés (par exemple, scrutin à vote unique transférable, méthode Borda, etc.)? Souhaitez-vous récolter des commentaires de la part des votants?
Électeurs
□ Préparer les données Vous devrez fournir une liste des votants éligibles avant le début du scrutin. Vous aurez besoin d'un fichier CSV contenant un identifiant unique tel qu'un numéro d'électeur et, en option, le nom, l'adresse courriel, un mot de passe et l'adresse postale. D'autres champs peuvent être ajoutés si des questions sont réservées à certains groupes d'électeurs ou si vous souhaitez pondérer les votes. Nous pouvons vous assister dans la préparation de vos données.
□ Courriels informatifs Souhaitez-vous envoyer des courriels aux votants au début de votre élection? Quel texte contiendrait le message? Souhaitez-vous envoyer des rappels aux électeurs qui n'ont pas voté? À quel(s) moment(s) les rappels doivent-ils être envoyés et quel texte doivent-ils contenir?
Paiement
☐ Mode de paiement Si vous n'avez besoin d'aucune fonctionnalité premium, vous pouvez payer par carte de crédit directement à partir du Gestionnaire d'Élection. Autrement, nous pouvons préparer une facture pour le

paiement par chèque, virement bancaire ou carte de crédit.